

| | |
|--|---|
| <p>Contexte, historique</p> | <p>Le centre social et culturel d'Heyrieux est une association loi 1901 créée en 1978 et agréée « centre social » par la Caisse d'Allocations Familiales. Il propose des services en direction de la petite enfance, de l'enfance, de l'adolescence, des adultes et des familles, mais aussi des actions d'utilité sociale, des activités et peut soutenir des habitants dans la réalisation de leurs projets. Il s'appuie sur les valeurs de dignité humaine, de solidarité et de démocratie et prend racine dans l'expérience vécue des habitants. C'est un lieu de rencontres, où agir et vivre ensemble permet de participer à la construction d'une société plus juste.</p> <p>Le centre social et culturel d'Heyrieux adhère à la Fédération des centres sociaux qui est structurée autour d'une structure nationale FCSF reconnue d'utilité publique et des fédérations départementales ou régionales. En France, il y a plus de 2000 centres sociaux.</p> |
| <p>Les acteurs mobilisés</p> | <p>Le CCAS de la commune d'Heyrieux, les collectivités locales (communautés de communes des Collines du Nord Dauphiné et du Pays St Jeannais, les services locaux du Conseil Général de l'Isère (CMS), le service insertion du Conseil Général de l'Isère</p> |
| <p>Le dispositif</p> <p>Contact Laurent PARIS Centre social et culturel direction@cscheyrieux.fr</p> | <p>Le centre social a mis en place cette action pour les personnes résidant sur la commune d'Heyrieux avec le soutien du CCAS de la commune et seulement pour se rendre dans les services publics (ces derniers sont inexistant sur le territoire) ou les structures de solidarité. Néanmoins, de nombreuses personnes, quelles en aient fait le choix ou non, ne disposent pas de véhicule personnel et sont dépendantes des transports publics ou de dispositifs de voisinage pour de nombreux actes de la vie quotidienne liés à leur insertion sociale et/ou professionnelle.</p> <p>Les objectifs du projet sont d'aider les personnes les plus dépendantes ou le plus isolées à effectuer leurs déplacements, de leur faciliter les actes de la vie quotidienne, de leur permettre de conserver une vie sociale sur leur territoire de vie, de rendre possible des déplacements de proximité, de faciliter l'accès à l'emploi ou à la formation.</p> <p>Deux points de départ sont repérés à savoir Heyrieux et St Jean de Bournay. De ces points de départ, il pourra y avoir un rayonnement sur les différentes communes autour de ces deux chefs de canton.</p> <p>Principe de fonctionnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sur réservation, prise en charge et transport quotidien sur les communes environnantes à savoir Villefontaine, St Quentin Fallavier, Bourgoin-Jallieu, Vienne. - Fonctionnement tous les jours de la semaine. <p>Les limites du projet sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le nombre de places disponibles - Les personnes nécessitant un accompagnement spécifique |
| <p>Questionnement et chiffres</p> | <p>2 minibus 3 emplois créés Coût du trajet : 1 €</p> |